

**Assemblée générale
du vendredi 27 octobre 2023. Saison 2022/2023**

Bureau :

Manuel **BAES** (Président), Françoise **WARLOP** (vice-Présidente), Clémence **LEFRERE** (Trésorière), Julie **DUBOIS** (secrétaire), Sylvain **BETRANCOURT** (Contrôleur aux comptes)

Membres actifs : Ghyslaine Duflos

Membres du bureau et membres actifs excusés : Philippe **WARLOP** (Trésorier-adjoint), Jeannine **RATEL**.

Conseil Municipal : Présent

Dominique **BERTOUT** (Maire),

Animatrices/Animateurs :

Martine **LECOMTE** (animatrice musculation) : (excusée)

Sylvie **ACCARY** (animatrice gym) :

Dominique **LEFEBVRE** (professeur de judo) :

Thibault **LEFEBVRE** animateur Break Dance : (excusé) mais représenté par Madame Morgane **LEFEBVRE**

Début de l'AG : 19h10

PREAMBULE :

Le président présente ses remerciements à Monsieur le Maire et aux membres présents du Conseil municipal ainsi qu'à l'office municipal des sports (O.M.S.) pour leur soutien.

Il adresse également sa reconnaissance aux membres du bureau et aux membres actifs qui, il tient à le rappeler ici, sont tous des bénévoles qui n'hésitent pas à sacrifier leur temps libre pour la bonne marche de l'association.

Il tient tout particulièrement à souligner l'implication de nos animateurs qui, pour certains, vont au-delà de leurs devoirs de salariés en ne pensant qu'au bien-être de leurs adhérents.

Le président renouvelle également ses remerciements aux adhérents qui par leur présence démontrent, pour certains d'entre eux en tout cas, que le monde associatif a encore un sens et qu'il véhicule toujours certaines valeurs et qu'ils s'investissent pour les perpétuer.

Concernant la saison précédente

Le club a clôturé la saison 2022/2023 avec **339 adhérents toutes sections confondues pour ;**

- ✓ 318 en 2021/2022
- ✓ 149 en 2020/2021,
- ✓ 326 en 2019/2020,
- ✓ 435 en 2018/2019,
- ✓ 503 en 2017/2018,
- ✓ 460 en 2016/2017)

Les effectifs par sections et sur 4 ans sont les suivants ;

	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Muscu	188	64+ 13 été	130	178
Judo	76	54	90	73
Préparation physique			40	26
Breakdance	21	14	22	29
Gym	41	14	36	33
Total	326	149	318	339

GYMNASTIQUE

L'effectif de fin de saison est **de 33 adhérents**

36 adhérentes en 2021/2022

14 adhérentes en 2020/2021

41 adhérentes en 2019/2020

L'effectif de cette section reste assez stable comparativement à la saison précédente mais n'a jamais retrouvé son niveau d'avant 2019.

Parole laissée à Sylvie :

2019 : était une exception.

Satisfaite de mon effectif, certaines personnes apprennent que je suis revenue, et revienne. Des personnes vont venir tester le stretching. J'ai tenté de décaler les horaires pour attirer plus de monde mais ça n'a pas fonctionné. Je n'ai pas suffisamment de matériels mais je fais avec. J'aimerais avoir des petites balles, et des petits coussins .

Une adhérente atteste de la bonne ambiance.

Break Dance :

Nous avons ouvert la section Break dance en décembre 2018 avec comme animateur Thibault Lefebvre.

La section a compté 29 adhérents en 2022/2023

22 adhérents en 2021/2022

14 adhérents en 2020/2021

21 adhérents en 2019/2020

L'effectif de la section a augmenté de 7 adhérents par rapport à la saison précédente

Thibault et Morgane ont organisé une battle de break dance qui a permis aux danseurs de se confronter à d'autres Breakers. Il est à noter que grâce à l'investissement des animateurs qui ont su mobiliser toute la section pour collecter des fonds au travers de la vente de pull flocké à l'effigie de la section, de la vente de cases, de la recette issue de la buvette tenue par des bénévoles lors de cette battle, ce stage n'a rien coûté à l'association et surtout il a ravi les participants, au point qu'ils ont décidé de renouveler l'expérience cette année.

Je tiens donc à remercier l'investissement sans faille et l'énergie employée pour leurs danseurs et leur section.

La section a également organisé un stage à l'occasion du téléthon.

Parole laissée à Morgane :

Nous essayons de faire participer l'ensemble des jeunes aux actions.

Les photos pour le calendrier ont été réalisées par un adhérent de la section (en étude de photo).

JUDO

Je remercie Julie Dubois pour son aide au côté de Dominique Lefebvre (Professeur) et également leurs investissements pour coacher les judokas lors des compétitions et cela sur leur temps personnel.

La section a compté 73 adhérents pour la saison 2022,

90 adhérents pour 2021/2022

54 adhérents pour 2020/2021

76 adhérents en 2019/2020

Le club, est affilié à la FFJDA mais a développé un partenariat avec le club d'Ecourt St Quentin en ce qui concerne la licence FSGT, ce qui permet aux judokas compétiteurs de pouvoir faire davantage de compétitions mais aussi de pouvoir être plus « facilement » sélectionnables pour le championnat de France (FSGT).

La section a envoyé plusieurs judokas au championnat de France, plusieurs de nos combattants sont montés sur la plus haute marche du podium.

Cette saison la remise de grades a eu lieu comme à l'accoutumé en fin de saison, le téléthon n'a lui, en revanche, pas eu lieu mais le club a néanmoins remis un chèque afin de soutenir l'action.

La section a organisé un repas qui a réuni 200 convives et qui a rencontré un vif succès et a dégagé de substantiels bénéfices, elle a également organisé une compétition interclub qui a attiré de nombreux clubs et dégagé des profits grâce à la tenue d'une buvette lors de cette compétition ainsi que lors de la braderie communale et de la vente de cases, la section judo a encore cette année permis de ramener plusieurs sponsors au club.

Les gains engendrés par la section s'élèvent à 4039.01€

Coût de la licence FFJDA 41€.

Les animateurs de la section dont la motivation pour le développement et l'attachement à l'association n'est plus à démontrer ont créé la section de préparation physique de façon que celle-ci ne coûte rien à l'association simplement en aménageant les horaires en rognant sur les temps d'intercours.

La création de cette activité a permis l'adhésion d'une vingtaine de personnes supplémentaires, ce qui amène environ 1300€ supplémentaire au crédit de la section judo.

Je les remercie donc chaleureusement et me réjouis de constater que leur implication totale démontre leurs adhésion complète aux valeurs du monde associatif.

Parole laissée à Dominique:

Une belle saison sportive en FSGT et FFJDA :

7 médaillés au championnat de France FSGT (Gardanne / Romainville) dont 3 champions de France

2 Ceintures noires

Remercions le DJ et le groupe de musique du repas qui ont fait leur prestation bénévolement.

Décision de ne pas faire les championnats de France FSGT pour la saison 2023/2024 car il se déroule en Corse et qu'il serait trop onéreux pour le club d'y envoyer des combattants

Projet : Taïso nocturne / compétition / action photos

MUSCULATION

La section musculation a terminé la saison avec un effectif de ;

- 178 adhérents
- 130 adhérents en 2021/2022
- 64 adhérents+13 adhérents d'été pour la saison 2020/2021
- 188 adhérents en 2019/2020
- 304 en 2018/2019

La section a connu une belle hausse de ses effectifs cette année mais sans pouvoir retrouver le niveau des années précédant la période COVID, la section connaît une baisse constante de ses effectifs depuis plusieurs années en partie à cause de la concurrence des salles de sports « BASIC FIT » qui se sont développées dans la région.

Maintenance musculation

Plus de contrat pour la maintenance des appareils de musculation depuis le 22/10/2019 fait par Rémi Gilbert de la société NordFit.

Rémi Gilbert travaille pour VALCKE group et c'est lui, qui a réalisé la dernière révision des machines musculation et cardio de la salle le 27 juillet 2020 pour un coût de 162€

Des devis ont été effectués afin de relancer la maintenance et la réparation des appareils mais sans pouvoir aboutir du fait du manque de retour des éléments demandés auprès des correspondants.

Les points positifs de la section restent : le coût de l'adhésion, l'amplitude horaire.

Les points négatifs : Matériel non remis en place par les utilisateurs. L'agent de service communal qui nettoie la salle se plaint que le matériel n'est pas toujours rangé (les disques traînent dans la salle).

Les adhérents sont de plus en plus des consommateurs et ne s'impliquent pas dans la vie de leur association.

La difficulté de contrôler les entrées, pose de cameras ?

Des vols et dégradations sont toujours constatés

Les trappes de désenfumage sont régulièrement détériorées par suite d'une mauvaise utilisation, laissées ouvertes par temps de pluie.

Les affiches informatives sont jetées à la poubelle régulièrement.

Les horaires de fermeture du complexe ne sont pas respectés du fait de pratiquants récalcitrants qui ne respecte pas les horaires d'ouverture de la salle.

Conciergerie du complexe non respectée par certains adhérents.

Demandes en investissement des adhérents

- En priorité le petit matériel : soit deux paires d'haltères à charger et quelques rondelles de poids petites charges manquantes au club, une barre hexagonale pour un montant total à ce jour de 184 € sur amazon.
- Ensuite vient la machine belt squat professionnel marque power gym, investissement plus lourd qui a cependant l'avantage qu'il peut attirer des adhérent(e)s car les basics fit ne disposent pas de ce genre de machine. Pour le tarif compter environ 2100 € + des frais de port et de montage en supplément.

Voici en quelques mots le bien-fondé de cette machine : « Le belt squat, également appelé hip belt squat, est un équipement qui permet à l'utilisateur de squatter en toute sécurité, la charge étant répartie au niveau des hanches plutôt que sur le dos. Cet exercice est donc idéal si vous souhaitez limiter le stress imposé sur le haut du corps. »

- Cette machine, qui se charge en poids olympiques, nécessite de racheter quelques disques de 25kg, un seul coûte environ 75 € il en faudrait je pense minimum 10 = 750 €
- Plus tard un tapis de course professionnel, les tarifs sont très variables, compter aujourd'hui minimum 4100 €

Soit un total de 7034€ hors frais de montage et de livraison

Parole laissée à Martine : absente.

Pour rappel

Les adhésions sont toujours payables en plusieurs fois et également par chèque vacances ANCV, passeports et aujourd'hui par carte bancaire et éventuellement virement

Pas de hausse des tarifs prévue pour la saison 2023/2024, mais les réductions pour plusieurs inscrits et/ou adhésions à plusieurs sections, la réduction accordée aux ayants droits d'un animateur pourraient être suspendues en fonction de l'état de finance de l'asso

BILAN FINANCIER

Depuis la Saison 2013/2014 deux tarifs ont été institués : un pour les Corbehemois, un pour les extérieurs.

Pour rappel :

- section gym : 80€/90€
- section judo : 80€/90€
- section préparation physique : 60€/70€
- section Break Dance: 70€/80€
- section musculation : 90€/120€

Clémence Lefrère, Trésorière présente le bilan financier de la saison 2022-2023 rapport du contrôleur aux comptes Sylvain Betrancourt :

À la suite de l'examen des documents comptables (factures diverses, débits, fiches et charges salariales) procédé le 23 octobre, les comptes de l'association ne révèlent aucune irrégularité quelconque, la comptabilité reste lisible et claire.

C.O.C. CORBEHEM		RESULTAT PAR SECTIONS					
		01/09/22 - 31/08/23					
							23/10/2023
	BREAK DANCE	JUDO	GYM	MUSCU	COMMUN	TOTAL	
RECETTES							
COTISATIONS	1 990.00	11 069.31	2 455.00	18 556.98		34 071.29	
SPONSORING JUDO		1 200.00				1 200.00	
RECETTES DIVERSES (OPERATION BD + JUD	1 849.00	7 360.88		464.40		9 674.28	
INTERETS LIVRET					148.00	148.00	
SUBVENTION COMMUNE					2 000.00	2 000.00	
TOTAL RECETTES	3 839.00	19 630.19	2 455.00	19 021.38	2 148.00	47 093.57	
COMMISSIONS ANCV	9.00	12.00	1.75	24.00	-	46.75	
INDEMNITES PROFESSEURS	1 969.48	5 326.08	3 648.84	6 150.32	-	17 094.72	
URSSAF/ASSEDIC/RET.COMP./VH	676.99	1 909.65	1 356.38	1 958.38		5 901.40	
FRAIS DE DEPLACEMENT	-	2 470.77	-	-	-	2 470.77	
ACHAT MATERIELS + MAINTENANCE	980.00	350.64	-	1 475.77		2 806.41	
LICENCES/COTISATIONS	-	3 159.46	-	-	-	3 159.46	
ASSURANCES	226.51	570.18	257.75	1 351.25	-	2 405.70	
DEPENSES DIVERS (OPERATION BD + JUDO)	915.32	3 320.99				4 236.31	
FRAIS DIVERS (SITE INTERNET, FRAIS BQ...)	86.87	218.67	98.85	518.21		922.60	
TOTAL DEPENSES	4 864.17	17 338.44	5 363.57	11 477.94	-	39 044.12	
RESULTAT	- 1 025.17	2 291.75	-2 908.57	7 543.44	2 148.00	8 049.45	

Monsieur Sylvain BETRANCOURT : contrôleur aux comptes présente son rapport :
 Les ressources de l'association sont en augmentation grâce au nombre important d'actions menées qui ont également permis l'animation de l'association.
 Aucune observation négative. Les comptes qui ont été représentés sont sincères et sont fidèles à l'image de l'association.

Changement dans le comité de direction

Clémence nous a fait part de son souhait de quitter ses fonctions de trésorier pour la saison 2023/2024.

Recueil des volontaires : Cyril BAJARD

Informations

- Martine nous a averti de son souhait de prendre sa retraite à l'issue de la saison 2023/2024, confirme-t-elle ce choix ?
 - ⇒ Réponse de martine par sms en date du 28 octobre 2023 : « oui, départ volontaire en retraite au plus tard le 1 er juillet » (voir screen ci-dessous)

⇒



- Comme le démontre le bilan financier présenté à l'instant, les sections judo et breakdance se sont fortement mobilisées pour récolter des fonds afin de stabiliser la santé financière de l'association.

Présentation du règlement du COC et de la section musculation

Le président souhaite soumettre l'approbation des règlements au comité directeur lors de la prochaine réunion de bureau ;

⇒ Pas de retour négatif sur le sujet

Retour sur le début de saison 2023/2024

- Mise en place d'un nouveau site internet permettant les inscriptions en ligne
Celui-ci ne rencontre pas un gros succès auprès des adhérents musculation qui préfèrent l'inscription papier (ce type d'inscription devrait disparaître pour la saison 2024/2025)
- Le paiement en ligne est effectif.

Actions prévues au titre de la saison 2023/2024

- La section judo va organiser une vente de photos afin de récolter des fonds
- La section judo a trouvé plusieurs sponsors et continue d'en rechercher d'autres
- Recherche de subventions.
- La section judo va organiser une compétition.
- La section break dance réitère l'action calendrier
- La section Break dance va organiser un stage avec un breaker renommé, ce stage sera autofinancé
- La section Break Dance va renouveler l'organisation de battle
- Mise en place de l'inscription en ligne
- Réparations des dégradations
- La section judo va organiser un repas
- Le COC s'est porté volontaire pour tenir les buvettes lors des manifestations organisées par la municipalité
- La section judo va organiser un « taïso » nocturne.

Changement organisationnel du club à venir ;

- D'ici le début de saison prochaine l'inscription par dossier ne sera plus possible (hormis situation exceptionnelle).
- L'inscription et le paiement en ligne seront obligatoires (facilitation de gestion)
- Des objectifs seront fixés aux animateurs en termes de remplissage de leur section, en effet ceux-ci devront mettre en place des stratégies, actions, afin de subvenir au maximum aux besoins de leur section.
En fonction des résultats obtenus le montant d'investissement qui pourraient leur être alloué variera et au pire, le bien-fondé de la conservation d'une section trop déficitaire pourra être étudié par le comité directeur afin de préserver la santé financière globale du club.
- Obligation pour les salariés de prendre leurs congés en août avec fermeture de la section.
- En cas de poursuite des dégradations et vols à la salle de musculation, plusieurs changements pourraient être conduits ;
 - Création de créneaux d'entraînement supervisés par un volontaire
 - Réduction des horaires d'entraînements
 - Mise sous clés de certains agrées
 - Demande de caution

- Fermeture de salle temporaire
- Fermeture de la salle pendant juillet et Août.

En fonction de la santé financière du club, les membres du bureau vont étudier la possibilité de ;

- Répondre au souhait d'investissement des adhérents de la musculation mais surtout sur la maintenance des appareils.
- Changement de l'armoire du judo

Demands du COC à Mr le maire :

- Possibilité de mettre caméra dans l'escalier menant à la mezzanine ?
- Possibilité de mettre une porte en haut de l'escalier avec lecteur de badge ?
- Possibilité pour la section judo d'acheter un frigo afin de créer une buvette sans alcool pour les parents attendant leurs enfants ?
- Possibilité d'acheter un drapeau publicitaire et le positionner sur le trottoir afin de prévenir l'activité des salles ?
- Possibilité de poser des stickers publicitaires sur les portes de la salle la Scarpe afin de signaler le type d'activité proposé dans cette salle, ou panneaux

Réponses de Mr le maire :

- Possibilité de mettre caméra dans l'escalier menant à la mezzanine ?
⇒ Non car cela la législation en termes de télésurveillance dans les ERP est contraignante.
- Possibilité de mettre une porte en haut de l'escalier avec lecteur de badge ?
⇒ A étudier
- Possibilité pour la section judo d'acheter un frigo afin de créer une buvette sans alcool pour les parents attendant leurs enfants ?
⇒ Non car cela va créer un précédent
- Possibilité d'acheter un drapeau publicitaire et le positionner sur le trottoir afin de prévenir l'activité des salles ?
- Possibilité de poser des stickers publicitaires sur les portes de la salle la Scarpe afin de signaler le type d'activité proposé dans cette salle, ou panneaux
⇒ Pourquoi pas, mais il faut une concertation avec les autres clubs

Conclusion du président

Au vu des du nombre d'adhérents du début de cette saison :

Breakdance : 23

Judo : 48

Renforcement musculaire : 19

Musculation : 85

Gym : 16

Je tiens à tirer la sonnette d'alarme sur la survie de l'association à moyen terme, en effet la baisse relative mais constante des adhésions, l'augmentation du montant des charges, pourraient mettre en péril le fragile équilibre financier de l'association.

C'est pourquoi il est crucial de prendre conscience que le club est une petite PME qui emploie 4 salariés pour lesquels il est vital d'assurer la pérennité de leurs emplois en cherchant à développer le nombre d'adhérents à l'association et en menant des actions visant à récolter des fonds supplémentaires.

Il devient donc primordial que les adhérents réalisent qu'ils sont les acteurs fondamentaux de leur section et que la pérennité de leur activité dépend avant tout de leur investissement, il faut en effet que ceux-ci s'impliquent davantage afin qu'ils puissent continuer à pratiquer leur sport à des tarifs très attractifs par rapport à ceux pratiqués à proximité.

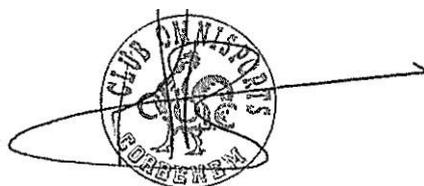
Malheureusement, je suis forcé de constater que pour une minorité d'adhérents, l'individualisme prime et se comporte en consommateurs pour qui seul leur bien-être compte, niant ainsi les valeurs du monde associatif pour lesquels ils ont signés une adhésion, ce type de comportement nuit à la survie du milieu associatif et mettant ainsi en péril les emplois qui y sont liés.

Intervention de Mr Le maire qui se félicite de la mobilisation des membres du bureau et des membres actifs qui ont su se mobiliser pour présenter un bilan financier positif et de l'ambiance dans laquelle s'est déroulé l'AG par rapport à l'année précédente.

Mr le président remercie une nouvelle fois Mr le Maire, la municipalité ainsi que tous les membres actifs et bénévoles pour leur soutien à l'association.

N'ayant plus de sujet à aborder, la séance est levée (21h) et monsieur le président invite l'assistance à clôturer cette assemblée par le verre de l'amitié.

Le président : Manuel Baes



COMPOSITION du BUREAU du CLUB OMNISPORTS DE CORBEHEM

PRESIDENT D'HONNEUR : Monsieur BERTOUT Dominique, MAIRE
Né le 30 janvier 1958
Domicilié à Corbehem
24 rue des Grosses Bornes
Nationalité française.

PRESIDENT : Monsieur BAES Manuel
Né le 14 août 1973
Référént Territorial VNF
Domicilié à Gouy-sous-Bellonne
3 Résidence des Hortensias
Nationalité Française

VICE-PRESIDENTE : Madame WARLOP Françoise
Née le 10 octobre 1952
Retraitée
Domiciliée à Corbehem
06, rue de Courchelettes
Nationalité française.

TRESORIER : Monsieur BAJARD Cyril
Né le 3 Juin 1989
Comptable
Domicilié à Corbehem
5 rue Charles Beaudelaire
Nationalité Française

TRESORIER ADJOINT : Monsieur WARLOP Philippe
Né le 18 janvier 1956
Retraité
Domicilié à Corbehem
06, rue de Courchelettes
Nationalité française

SECRETAIRE : Madame Dubois Julie
Née le 13 décembre 1996
Assistante Sociale
Domiciliée à Oisy Le Verger
2 rue Charles Jacob Appt 4
Nationalité française

CONTROLEUR AUX COMPTES : Monsieur BETRANCOURT Sylvain
Expert -comptable
Domicilié à Sailly-en-Ostrevant
10 rue Jules Duconseille
Nationalité française

Suite à l'assemblée générale du vendredi 27 octobre 2023

MEMBRES ACTIFS :

Mme LEFRERE Clémence
Comptable
Domiciliée à Vitry en Artois
75 Grand' rue
Nationalité Française

Mme DUFLOS Ghyselaine
Domiciliée à Corbehem
15, rue de la Mairie
Nationalité française.

M. LECOMTE Jean-Michel
Domicilié à Férin
24 rue des Mésanges
Nationalité Française

Mme RATEL JEANINE
Domiciliée à Corbehem
04, rue du Centre
Nationalité Française